

1.3 Textologie

1.3 Textologie	201
1.3.1 Textuologie	201
1.3.2 Thèmes	202
1.3.3. Cette section résume	203

1.3.1 Textuologie

Textus" en latin signifie "tout ce qui est assemblé", comme par exemple un tissu, une charpente, un bâtiment. La "textuologie" est l'évocation du texte, de la textologie.

Texte. Tout ce qui constitue un texte logique peut être résumé dans un contenu conceptuel. Vu sous cet angle, le texte est un long terme qui exprime le contenu. Le contenu et la portée, s'ils sont logiques, sont résumés dans le titre au-dessus du texte.

Échantillon bibliographique : H.L Marrou *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, 1948, 239. Les élèves écoutaient d'abord une histoire ("muthos", "epangelia" ; latin : narratio). Ils devaient ensuite en faire un compte rendu logique, en fait une "parafrasis", une paraphrase, c'est-à-dire une réécriture, de préférence avec des mots de leur cru, en indiquant la structure.

Algorithme. A quoi faut-il faire attention lorsqu'on paraphrase logiquement ? Sur l'élaboration d'un algorithme apparemment simple comportant deux étapes essentielles. Nous donnons maintenant un paradigme de manière à ce que, dans et à travers ce paradigme, le concept général de paraphrase logique soit bien présent à l'esprit.

Texte. (1) Exemple du champ de compréhension. "Un garçon qui avait tué son père et qui craignait les lois sur le parricide s'enfuit dans le désert. En traversant les montagnes, il fut poursuivi par un lion. Le lion étant à ses trousses, il grimpa sur un arbre. C'est alors qu'il vit un "dragon" (note : serpent) se précipiter vers son arbre pour peut-être y grimper à son tour. (...). Alors qu'il fuyait le dragon, il fit une chute". (2) Définition du contenu du concept. "Le malfaiteur n'échappe pas à une divinité : la divinité portera le jugement sur le malfaiteur". Note : les mots cités entre guillemets sont, selon l'explication de Marrou, des mots cités de mémoire.

Logique du concept. Le texte illustre la logique du concept.

1. Le contenu conceptuel. Celui-ci apparaît dans ce que la textologie traditionnelle (littératologie, études littéraires) appelle "la leçon morale". Ici : "La divinité fera subir le

jugement aux méchants". Note : Le "jugement de la divinité" est une caractéristique habituelle de nombreuses religions antérieures. Ici : dans le cadre de cette axiomatique, le lion et le dragon ne sont pas des crises mais des interventions dans la vie terrestre par une divinité qui rétablit ainsi un ordre éthique violé (et sont donc des interventions directrices (cybernétiques)).

2. Portée de la compréhension. Le contenu de cette "leçon de morale" - la thèse ou "thèse" articulée et illustrée dans la paraphrase - s'applique à tous les cas de jugement divin. Cependant, le récit se limite - pour des raisons textuelles - à un seul échantillon de l'ensemble des jugements de Dieu.

Règle. Sans l'échantillon du volume, le simple contenu est sans vie. Sans le contenu explicitement exprimé, l'échantillon est trop "anecdotique". Une "anecdote" est, au moins dans sa définition logique, un échantillon d'une histoire entière sans aucun sens de son fil logique (dans la "leçon morale" ou le contenu conceptuel général qu'elle illustre, qu'elle articule).

Une paraphrase logique - comme toute histoire logique - tient compte de l'algorithme en deux étapes. Depuis les années 1970, on souhaite apprendre aux enfants à "philosopher" en utilisant des histoires auxquelles ils répondent logiquement. Si l'algorithme en deux étapes, dans l'histoire elle-même et dans le traitement par l'enseignant et les enfants, s'impose, on arrivera à la "philosophie pour enfants", car la logique appliquée dans l'histoire s'en chargera.

1.3.2 Thèmes

Exemple bibliographique : O. Willmann, *Abriss der Philosophie*, Vienne, 1959-5, 10/12. Les médiévistes distinguent une pluralité de thèmes textuels. Deux prémisses. On ne peut pas se contenter de tomber sur un thème sans règle de rédaction du texte.

1. Tout thème est un concept, c'est-à-dire un contenu et un champ d'application. Le premier réflexe est donc de rechercher la définition de ce contenu et de choisir au moins une instance dans le champ d'application.

2. Chaque thème est lui-même un "objet matériel", c'est-à-dire un donné pour toute interprétation, qui est cependant susceptible d'une pluralité d'"objets formels" (perspectives, points de vue). Le second réflexe consiste donc à saisir le donné indéfini et à vérifier s'il n'y a pas d'objet formel spécifié dans la demande ou s'il y en a un ou plusieurs.

1. Un seul terme. "Quaestiones simplices de uno vocabulo" ("Tâches simples concernant un seul mot"). Par exemple : "La fille" ou "Le travail". Aucun objet formel n'est perceptible dans le simple titre. Conséquence : l'élaboration d'un tel thème est, en principe, encyclopédique et dans le sens suivant : le contenu conceptuel ainsi que toutes les instances (portée distributive) et l'ensemble qu'elles constituent (portée collective) doivent être mis en discussion. Ce qui deviendrait un exposé sans fin. Remarque : lorsqu'un sujet aussi "verbeux" est présenté, cela signifie presque toujours que l'on s'attend à ce que le contenu conceptuel soit défini à l'aide d'échantillons (méthode inductive) à partir de la portée distributive ou collective. Pourquoi également la taille collective ? Parce que les filles ne sont pas seulement des spécimens d'une collection, mais aussi des "membres" d'une cohérence propre que l'on pourrait appeler "le monde des filles". Il en va de même pour le thème du travail. Il y a des spécimens de travail et il y a "le monde du travail".

2. Une relation. Nous ajoutons ce type de thème à ce que dit Willmann à ce sujet. dit à ce sujet. Ainsi : "La fille et le garçon" ou "Travail et économie". Ici, un objet formel est indiqué, à savoir la relation. La nature riveraine du thème précédent est considérablement réduite. Mais attention : ce ne sont pas deux dissertations qui sont nécessaires, mais une définition des deux termes du thème et surtout de la relation entre les deux : la fille dans sa relation avec le garçon et le travail dans sa relation avec l'économie.

3. Un jugement. "Quaestiones coniunctae de propositione aliqua" ("Énoncés composés concernant un jugement"). Ainsi : "Les filles ont invariablement des problèmes qui leur sont propres" ou "Le travail peut être un plaisir mais c'est aussi un fardeau". L'objet formel est donc : "avoir ses propres problèmes" ou "la luxure mais aussi les ennuis".

4. Un texte entier. Nous ajoutons également ce type de thème au récit de Willmann ce type de thème. Il s'agit alors de résumer le texte dans son contenu conceptuel (avec d'éventuels prélèvements dans sa portée distributive ou collective). Ce qui implique de résumer. Pour le reste, ce qui a été dit plus haut à propos des objets formels s'applique.

Ce n'est que si la formation du texte est comprise logiquement qu'elle est également justifiée logiquement et qu'elle ne devient pas une question émotionnelle ou une autre question non logique.

1.3.3. Cette section résume

Un texte logique a un contenu conceptuel et une portée conceptuelle. Le thème peut se référer à un seul terme, à une relation ou à un jugement. La tâche d'un texte entier peut

également consister à saisir le contenu conceptuel, éventuellement avec la portée distributive ou collective.